



Résultats issus d'1 prélèvement fait par les Chambres d'Agriculture du LR. Analyses réalisées en 2011.

Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
d'un amendement organique (AO)		Attention! Une faim d'azote est possible sur ce
d'un engrais organique (EO)	■ Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	produit ; un délai minimum de deux mois avant mise en culture ou un apport d'azote adapté après
d'un produit mixte (AO+EO)	☐ Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	épandage sont recommandé.

#### **Producteur:**

#### SMICTOM du CARCASSONNAIS

1075 bd François Xavier Fafeur 11890 CARCASSONNE

Tel: 04.68.11.97.00 Contact: Mr MARTY

accueil@smictom-carcassonnais.fr

Services connexes: criblage 10, 20 ou 40 mm,

suivant la destination.

### Définition - Origine - Process :

Amendement organique issu du compostage de déchets broyés de déchetterie. Procédé: Le compost est obtenu au bout de 4 à 5 mois. Les déchets verts sont broyés et mis en andains pour démarrer la phase fermentaire de 4 semaines. Cette étape s'enchaîne avec 10 semaines de maturation avant de cribler le compost. Les andains sont aérés par à un système d'aération forcée au sol avec suivi de la température et de l'humidité. Les andains sont arrosés par aspersion.

Granulométrie : 90 % du produit passe à la maille théorique de criblage

de 15 mm.

Conditionnement: vrac.

#### L'essentiel - A retenir :

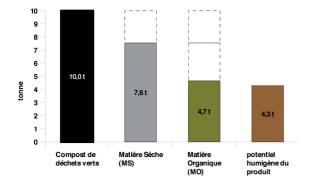
- Amendement organique avec une bonne stabilité et un potentiel humigène très élevé.
- Teneurs en éléments NPK moyennes avec prédominance du potassium.
- Contribution moyenne à la nutrition azotée de la plante l'année de l'apport.
- Attention! Une faim d'azote est possible sur ce produit; un délai minimum de deux mois avant mise en culture ou un apport d'azote adapté après épandage sont

recommandés. Pour les apports de composts avant la plantation pour les cultures pérennes maintenir votre fertilisation minérale ou organique de printemps.

- Effet neutre sur le pH du sol.
- Utiliser en de préférence un épandeur avec une table d'épandage.
- Inertes et agents pathogènes : conformes à la NF U44-051.
- Eléments traces métalliques : conformes à la NF U44-051.
- Micro-polluants organiques: conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.



Potentiel humigène estimé pour 10 tonnes de produit brut : Humus = 4,3 tMO = 4.7 tISMO = 92 %10 t 10 t Le rapport C/N total: 20 **Fertilisant** Le pH eau : 8,3 6 7

10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	82 kg/ha	5 kg/ha	37 kg/ha	86 kg/ha	58 kg/ha	618 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	29 kg/ha	5 kg/ha	20 kg/ha	86 kg/ha	58 kg/ha	618 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	53 kg/ha	0 kg/ha	17 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

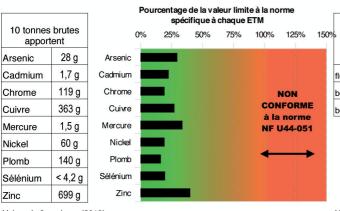
 $P_{2}O_{5}:0,55$ Coefficients d'équivalence engrais :  $N_{total}$ : 0,35 basé sur l'analyse basés sur la bibliographie ch.8 tome 1

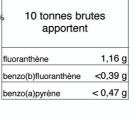
 $K_{5}O:0,75$ 

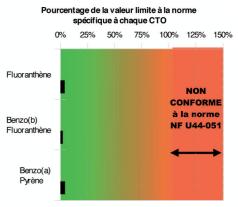
MgO, CaO: 1 par convention

#### Eléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire

#### Micro-polluants organiques (CTO): Analyse obligatoire







Valeur de 3 analyses (2010)

Valeur de 3 analyses (2010).



### Notre exemple:

Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels.

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 ‰), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

• La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

Famille	_ ,	Espèce Objectif	Exemple de dose	Facteur	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf. chapitre 7		
culturale	Espèce	Objectii	d'apport	limitant la dose	Table épandage	Poussoir et guillotine	
\ /:4:  4	\ /:	Redressement avant plantation	26 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
Viticulture	Vigne	Entretien / vigne en place	6 t/ha/3ans	-	Conseillé	Déconseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	19 t/ha/3ans		Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	6 t/ha/3ans	-	Conseillé	Déconseillé	
	Pommier	Redressement avant plantation	36 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
		Entretien/verger en place	14 t/ha/3ans	-	Conseillé	Possible	
Arboriculture	D* de en	Redressement avant plantation	36 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pêcher	Entretien/verger en place	14 t/ha/3ans	-	Conseillé	Possible	
		Redressement	22 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Melon	Entretien	9 t/ha/2ans	-	Conseillé	Déconseillé	
Maraîchage	A (* - 1 1	Redressement	11 t/ha/2ans	-	Conseillé	Déconseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/2ans				
Prairies		Entretien	37 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	





Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
d'un amendement organique (AO)	☐ Norme NF U42-001 «engrais organique»	Peu d'éléments concernant les origines des déchets
d'un engrais organique (EO)	Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	verts et le procédé du produit.
d'un produit mixte (AO+EO)	☐ Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	

### **Producteur:**

### COGEDE

**30320 Marguerites** Tel : 04 66 75 47 00

Contact : Didier Bonroi

### Définition - Origine - Process :

Amendement organique issu du compostage de déchets verts broyés.

Procédé : non fourni. Site de compostage goudronné non couvert. Maille de criblage 20 mm ou plus.

Granulométrie: 90 % du produit passe à la maille de 4 mm.

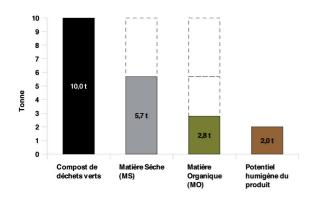
Conditionnement: vrac.

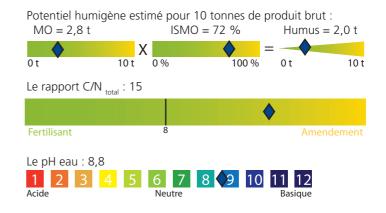
### L'essentiel - A retenir :

- Amendement organique stabilisé à potentiel humigène moyen.
- Teneurs en éléments NPK moyennes, avec prédominance de N et K.
- Faible contribution à la nutrition azotée de la plante l'année de l'apport.
- Privilégier un épandeur avec table d'épandage ou poussoir et guillotine.
- Inertes et agents pathogènes : conformes à la NF U44-051.
- Eléments traces métalliques : conformes à la NF U44-051.
- Micro-polluants organiques : conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.





10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	91 kg/ha	0 kg/ha	41 kg/ha	75 kg/ha	48 kg/ha	764 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	11 kg/ha	0 kg/ha	22 kg/ha	56 kg/ha	36 kg/ha	573 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	80 kg/ha	0 kg/ha	18 kg/ha	19 kg/ha	12 kg/ha	191 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais :

N total: 0,12 basé sur l'analyse

 $P_{2}O_{5}: 0.55$ 

 $K_{2}O:0,75$ 

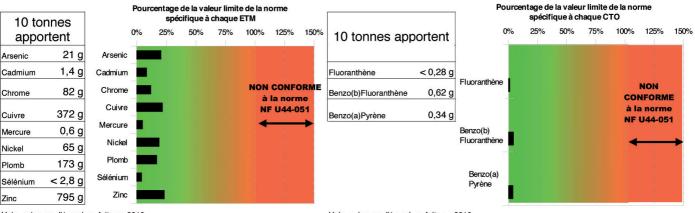
MgO, CaO : 1

par convention

basés sur bibliographie ch.8 tome 1

Eléments traces métalliques (ETM) : analyse obligatoire

#### Micro-polluants organiques (CTO): analyse obligatoire



Valeurs issues d'1 analyse faite en 2010.

Valeurs issues d'1 analyse faite en 2010



### Notre exemple:

Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels. La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 ‰), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

Famille		Objectif	Exemple de dose	Facteur	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf. chapitre 7		
culturale	Espèce	Objectif	d'apport	limitant la dose	Table épandage	Poussoir et guillotine	
Viticulture	Viana	Redressement avant plantation	33 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
Viliculture	Vigne	Entretien / vigne en place	7 t/ha/3ans	-	Conseillé	Déconseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	24 t/ha/3ans		Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	8 t/ha/3ans	-	Conseillé	Possible	
	Pommier	Redressement avant plantation	45 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
		Entretien/verger en place	18 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Arboriculture	Dânhaa	Redressement avant plantation	45 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pêcher	Entretien/verger en place	18 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Malan	Redressement	28 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Manaîalaana	Melon	Entretien	11 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Maraîchage	At.: -   t	Redressement	14 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/2ans				
Prairies		Entretien	47 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	





Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
d'un amendement organique (AO)		Attention, le nickel est l'élément limitant de la dose
d'un engrais organique (EO)	■ Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	d'apport ; bien le prendre en compte dans le calcul
d'un produit mixte (AO+EO)	☐ Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	des apports.

# Plate-forme de compostage :

#### Complexe Oïkos

Communauté de Communes Nord Bassin de Thau 34 50 Villeveyrac

Tel: 04.67.25.25.33 Contact: M. Druart

Compost réservé aux habitants de la CCNBT

### Définition - Origine - Process :

Amendement organique de 6 mois issu du compostage de déchets verts (100 % MB).

Procédé: broyage et mise en andains. Phase de fermentation de 4 mois puis phase de maturation de 2 mois. Retournements réguliers (toutes les 3 semaines). Arrosages réguliers pendant le phase de fermentation puis un arrosage avant la mise en andains pour la phase de maturation. Suivi hebdomadfaire de la température par sondes. Granulométrie: Criblage à la maille de 15 mm.

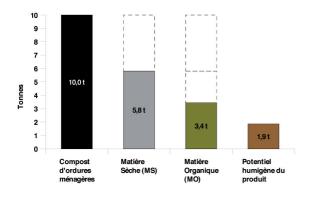
Conditionnement : en sac de 40 L et vrac.

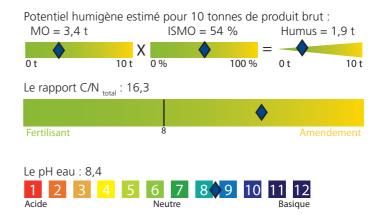
### L'essentiel - A retenir :

- Amendement organique stabilisé.
  Potentiel humigène moyen.
- Teneurs en éléments NPK moyennes. Teneur en CaO élevée.
- Faible contribution à la nutrition azotée de la plante l'année de l'apport.
- Privilégier un épandeur équipé d'une table d'épandage ou d'une guillotine avec poussoir.
- Inertes et agents pathogènes : conformes à la NF U44-051.
- Eléments traces métalliques : conformes à la NF U44-051. Teneurs assez élevées en chrome et mercure et élevée en nickel (76 % du maximum autorisé par la norme).
- Micro-polluants organiques : conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.





10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	79 kg/ha	10 kg/ha	41 kg/ha	76 kg/ha	70 kg/ha	996 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	10 kg/ha	10 kg/ha	22 kg/ha	42 kg/ha	70 kg/ha	996 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	69 kg/ha	0 kg/ha	18 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais :

N <sub>total</sub> : 0,13

 $P_2O_5:0,55$ 

 $K_2O:0,75$ 

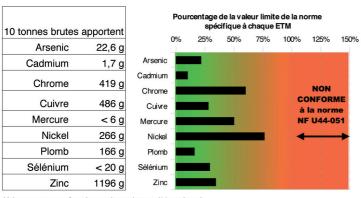
MgO, CaO : 1

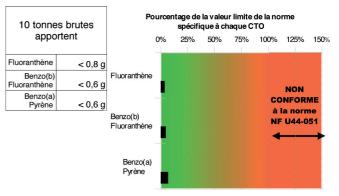
par convention

basé sur l'analyse basés sur bibliographie ch.8 tome 1

#### Eléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire

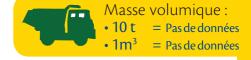
#### Micro-polluants organiques (CTO): Analyse obligatoire





Valeurs moyennes fournies par le producteur (30 analyses)

Valeurs moyennes fournies par le producteur (30 analyses).



### Notre exemple:

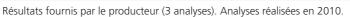
Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels. La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 ‰), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

Famille	_ ,	Ohisatif	Exemple de dose	Facteur	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf chaptire 7		
culturale	Espèce	Objectif	d'apport	limitant la dose	Table épandage	Poussoir et guil- lotine	
Viticulture	Viana	Redressement avant plantation	34 t/ha/5ans	Nickel	Conseillé	Conseillé	
viliculture	Vigne	Entretien / vigne en place	7 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	26 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	9 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pommier	Redressement avant plantation	34 t/ha/5ans	Nickel	Conseillé	Conseillé	
		Entretien/verger en place	19 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Arboriculture	Pêcher	Redressement avant plantation	34 t/ha/5ans	Nickel	Conseillé	Conseillé	
		Entretien/verger en place	19 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Malan	Redressement	30 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Manaîalaana	Melon	Entretien	12 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Maraîchage	At.: -   t	Redressement	15 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/2ans				
Prairies		Entretien	34 t/ha/3ans	Nickel	Conseillé	Conseillé	





Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR		
d'un amendement organique (AO)	☐ Norme NF U42-001 «engrais organique»	Attention, produit très riche en chrome. Veillez à		
d'un engrais organique (EO)		adapter vos doses en prenant en compte votre analyse de sol et les besoins de vos cultures. Le		
d'un produit mixte (AO+EO)		chrome est l'élément limitant de la dose d'apport.		

### Plate-forme de compostage:

### **UVOM Mairie de Béziers**

34 500 Béziers

Tel: 04.67.36.82.45 Contact : M. Pujol Services connexes:

Livraison possible (tarifs: se renseigner sur site); chargement des camions et petites remorques par les conducteurs d'engins.

### **Définition - Origine - Process :**

Amendement organique de 7 mois issu du compostage de déchets verts (100 % MB).

Procédé : broyage et mise en andains. Phase fermentaire de 1 mois avec retournement tous les 15 jours, phase de maturation de 6 mois puis criblage. Arrosage et aération naturelle.

Granulométrie : non précisé mais criblage à la maille de 10 mm de diamètre ou à 20 sur demande.

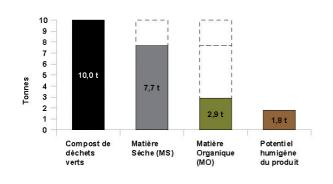
Conditionnement: vrac.

- Amendement organique partiellement stabilisé. Potentiel humigène moyen.
- Teneurs en éléments NPK moyennes avec prédominance de l'élément K.
- Faible contribution à la nutrition azotée de la plante l'année de l'apport.
- Privilégier un épandeur équipé d'une table d'épandage ou d'une guillotine avec poussoir.

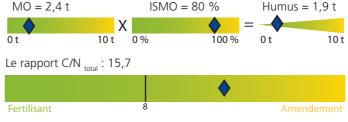
- Inertes: conformes à la NF U44-051.
- Agents pathogènes: conformes à la NF U44-051.
- Eléments traces métalliques : une non conformité à la NF U44-051 a été observée sur un paramètre pour un lot en 2010. Les deux autres lots produits en 2010 sont conformes à la NF U44-051. Teneurs élevées en chrome (105 % du maximum autorisé par la norme) et assez élevées en mercure.
- Micro-polluants organiques: conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.



Potentiel humigène estimé pour 10 tonnes de produit brut :



Le pH eau: 8,7

10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	101 kg/ha	1 kg/ha	44 kg/ha	82 kg/ha	91 kg/ha	776 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	13 kg/ha	1 kg/ha	24 kg/ha	82 kg/ha	91 kg/ha	776 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	88 kg/ha	0 kg/ha	20 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais :  $N_{total}$  : 0,13

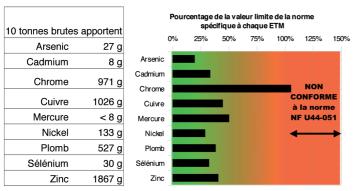
 $P_{2}O_{5}: 0,55$ 

 $K_{3}O:0,75$ 

MgO, CaO: 1

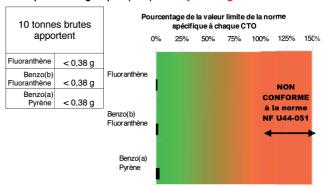
basé sur l'analyse basés sur bibliographie ch.8 tome 1 par convention

#### Eléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire



Valeurs maximales fournies par le producteur (2 analyses).

#### Micro-polluants organiques (CTO): Analyse obligatoire



Valeurs fournies par le producteur (1 analyse).



### Notre exemple:

Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels. La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 ‰), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

Famille	F	Objectif	Exemple de dose	Facteur	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf chaptire 7 : Epandeurs		
culturale	Espèce	Objectif	d'apport	limitant la dose	Table épandage	Poussoir et guillotine	
Viticulture	Viano	Redressement avant plantation	19 t/ha/5ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
Viliculture	Vigne	Entretien / vigne en place	8 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	19 t/ha/3ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	9 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
		Redressement avant plantation	19 t/ha/5ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
		Entretien/verger en place	19 t/ha/3ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
Arboriculture		Redressement avant plantation	19 t/ha/5ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
	Pêcher	Entretien/verger en place	19 t/ha/3ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
	Malan	Redressement	12 t/ha/2ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
Manaîalaana	Melon	Entretien	12 t/ha/2ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	
Maraîchage	At.: -   t	Redressement	16 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Prairies	Ray grass	Entretien	19 t/ha/3ans	Chrome	Conseillé	Conseillé	





Résultats issus d'1 prélèvement fait par les Chambres d'Agriculture du LR. Analyses réalisées en 2010.

Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
d'un amendement organique (AO)	☐ Norme NF U42-001 «engrais organique»	RAS
d'un engrais organique (EO)	■ Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	
d'un produit mixte (AO+EO)	☐ Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	

#### **Producteur:**

**Sydetom 66 - site d'Argelès** RD 914, lieu-dit Le Pont du Tech 66 700 Argeles-sur-Mer

Tel: 04.68.57.86.86 Contact: M. COFFINET marc.coffinet@sydetom66.com

Services connexes:

Criblage sur demande de 0-20 à 0-30mm

### Définition - Origine - Process :

Amendement organique de 8 à 9 mois issu du compostage de déchets verts (100 %).

Procédé: broyage, mélange et mise en andains. Phase de fermentation de 6 à 7 mois avec retournement tous les mois. Phase de maturation de 1 mois sans retournement. Criblage en maille de 0-20mm. Suivi des températures par sondes.

Granulométrie : 90 % du produit passe à la maille de 7 mm de diamètre.

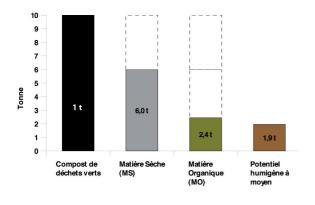
Conditionnement: vrac.

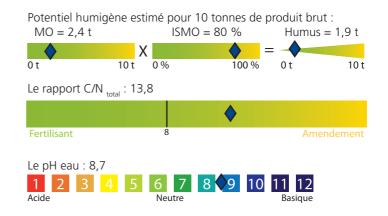
### L'essentiel - A retenir :

- Amendement organique à forte stabilité. Potentiel humigène moyen.
- Teneurs en éléments NPK moyennes.
- Faible contribution à la nutrition azotée de la plante l'année de l'apport.
- Un épandeur à hérissons verticaux peut suffire.
- Utiliser de préférence un épandeur équipé d'une table d'épandage.
- Inertes et agents pathogènes : conformes à la NF U44-051. Teneurs en inertes totaux > 20 % MS (forte proportion de cailloux).
- Eléments traces métalliques : conformes à la NF U44-051.
- Micro-polluants organiques : conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.





10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	88 kg/ha	1 kg/ha	41 kg/ha	92 kg/ha	64 kg/ha	333 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	5 kg/ha	1 kg/ha	23 kg/ha	69 kg/ha	64 kg/ha	333 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	83 kg/ha	0 kg/ha	19 kg/ha	23 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais :

N total: 0,09 basé sur l'analyse

 $P_{5}O_{5}:0,55$ 

 $K_{5}O:0,75$ 

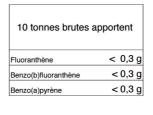
MgO, CaO: 1

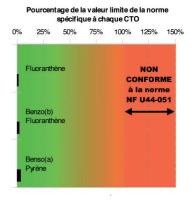
basés sur bibliographie ch.8 tome 1 par convention

#### Eléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire

#### Pourcentage de la valeur limite de la norme spécifique à chaque ETM 10 tonnes brutes 0% 25% 50% 75% 100% apportent Arsenic 23 g 2 g Cadmium Cadmium CONFORME 83 <u>g</u> Chrome Chrome 495 g Cuivre Cuivre NF U44-051 Mercure 1 g Nickel 64 g Nickel Plomb 166 g Plomb < 3,6 g Sélénium Sélénium 969 g Zinc Valeurs d'1 analyse faite en 2010

#### Micro-polluants organiques (CTO): Analyse obligatoire





Valeurs d'1 analyse faite en 2010



### Notre exemple:

Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels. La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

125% 150%

NON

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 %), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

Famille Esp	F	Objectif Exemple de dose d'apport liu	Exemple de dose	Facteur	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf chaptire 7 : Epandeurs		
	Espèce		limitant la dose	Table épandage	Poussoir et guillotine		
Viticulture	Viano	Redressement avant plantation	33 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
Viliculture	Vigne	Entretien / vigne en place	7 t/ha/3ans	-	Conseillé	Déconseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	25 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	8 t/ha/3ans	-	Conseillé	possible	
	Pommier	Redressement avant plantation	46 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pommer	Entretien/verger en place	18 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Arboriculture	Dâchor	Redressement avant plantation	46 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pêcher	Entretien/verger en place	18 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Malan	Redressement	28 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Manaîalaana	Melon	Entretien	tretien 11 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Maraîchage	At.: -   t	Redressement	15 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/2ans				
Prairies		Entretien	48 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	





Résultats issus d'1 prélèvement fait par les Chambres d'Agriculture du LR. Analyses réalisées en 2010.

Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
d'un amendement organique (AO)		Attention une faim d'azote pour la culture est
d'un engrais organique (EO)	Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	possible avec ce produit. Un délai de 2 mois minimum avant mise en culture ou un apport
d'un produit mixte (AO+EO)	☐ Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	d'azote adapté après épandage sont recommandés.

#### **Producteur:**

#### Sydetom 66 - site de Saint-Cyprien Ancienne route d'Alenya 66 750 Saint-Cyprien

Tel: 04.68.57.86.86 Contact: M. COFFINET marc.coffinet@sydetom66.com Services connexes:

Criblage sur demande de 0-20 à 0-30mm

### Définition - Origine - Process :

Amendement organique de 5 à 6 mois issu du compostage de déchets verts (100%).

Procédé: broyage, mélange et mise en andains. Phase de fermentation de 4 mois avec retournement tous les mois. Phase de maturation de 1 mois sans retournement. Criblage en maille de 0-20 mm. Suivi des températures par sondes.

Granulométrie : 90 % du produit passe à la maille de 8 mm de diamètre. Conditionnement: vrac.

### L'essentiel - A retenir :

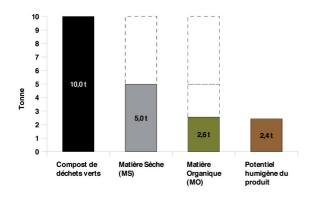
- · Amendement organique à forte stabilité. Bon potentiel humigène.
- Teneurs en éléments NPK moyennes.
- Très faible contribution à la nutrition azotée de la plante l'année de l'apport. Risques de faim d'azote les premières semaines suivant l'apport. Alternance de phases de très faibles fournitures d'azote et de phases d'immobilisation de l'azote du sol.
- Un délai de 2 mois minimum avant mise en culture

ou un apport d'azote adapté après épandage sont recommandés. Pour des apports de compost avant plantation de cultures pérennes, maintenir la fertilisation minérale ou organique de printemps.

- un épandeur équipé d'une table Privilégier d'épandage ou d'un poussoir avec guillotine.
- Inertes et agents pathogènes : conformes à la NF U44-051.
- Eléments traces métalliques : conformes à la NF U44-051.
- Micro-polluants organiques: conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.



Potentiel humigène estimé pour 10 tonnes de produit brut : MO = 2,6 tISMO = 95 % Humus = 2,4 t

10 t 0 %

Le rapport C/N total: 14,5



100 %

10 t

Le pH eau: 8,4



10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	88 kg/ha	0 kg/ha	33 kg/ha	71 kg/ha	63 kg/ha	315 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	Risque de faim d'azote	0 kg/ha	18 kg/ha	53 kg/ha	63 kg/ha	315 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	pas de données	0 kg/ha	15 kg/ha	18 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais :  $N_{total}$  : -0,10

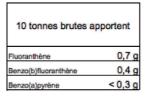
MgO, CaO: 1

basé sur l'analyse basés sur bibliographie ch.8 tome 1 par convention

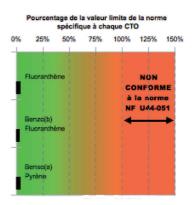
#### Eléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire

#### Pourcentage de la valeur limite de la norme 10 tonnes brutes apportent 25% 50% 75% 100% 125% 150% Arsenic 18 c 1,5 g Cadmium NON 63 g Chrome CONFORME Cuivre 326 g à la norme NF U44-051 Mercure < 0.5 g49 g Nickel Plomb 52 g Nickel Sélénium < 3 g Zinc 524 g Valeurs d'1 analyse faite en 2010.

#### Micro-polluants organiques (CTO): Analyse obligatoire









### Notre exemple:

Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels. La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 ‰), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

Famille Espè	F>	Ohioatif	Exemple de dose d'apport	Facteur limitant la dose	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf chaptire 7		
	Espece	Objectif			Table épandage	Poussoir et guillotine	
Viticulture	Viana	Redressement avant plantation	22 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
viliculture	Vigne	Entretien / vigne en place	10 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	25 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	12 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Pommier Arboriculture	Dommior	Redressement avant plantation	37 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pommer	Entretien/verger en place	24 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pêcher	Redressement avant plantation	37 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pecner	Entretien/verger en place	24 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Malan	Redressement	23 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Manaŝalaana	Melon	Entretien	9 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Maraîchage	At.: -   t	Redressement	12 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/2ans				
Prairies		Entretien	40 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	





Résultats issus d'1 prélèvement fait par les Chambres d'Agriculture du LR. Analyses réalisées en 2010.

Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
d'un amendement organique (AO)	☐ Norme NF U42-001 «engrais organique»	Variabilité du taux de MO, de l'Indice de Stabilité
d'un engrais organique (EO)	■ Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	Biologique (ISMO ou CBM-Tr) et donc du potentiel
d'un produit mixte (AO+EO)	☐ Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	humigène : demander l'analyse du lot.

#### **Producteur:**

#### Véolia

### Route de Barcarés 66 510 St Hippolyte

Tel: 04.68.63.83.25 Contact: M. BEAUGRAND

fabien.beaugrand@veolia-proprete.fr

Services connexes:

Criblage sur demande : 0-20 à 0-40 mm. Transport. Mise en big bag sur demande.

### Définition - Origine - Process :

Amendement organique de 6 à 9 mois environ issu du compostage de déchets verts (100 %).

Procédé: broyage, mélange en andains. Phase de fermentation de 2 mois avec aération forcée (injection d'air depuis le sol). Phase de maturation de 4 à 7 mois sans retournement. Criblage en maille 0-20 mm. Suivi des températures par sondes. Durée de stockage: plusieurs mois. Age du compost prélevé: 4 mois.

Granulométrie : 90 % du produit passe à la maille de 7 mm de diamètre. Conditionnement : vrac.

### L'essentiel - A retenir :

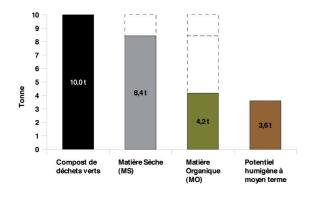
- Sur ce lot, amendement organique à bonne stabilité car intégration des refus de criblage (ligneux) en quantité significative. Potentiel humigène élevé. Mais attention, variabilité du taux de MO de 25 à 42 % (sur MB) et variabilité du CBM-Tr donc variabilité du potentiel humigène.
- Teneur en CaO élévée.
- Faible contribution à la nutrition azotée de la plante

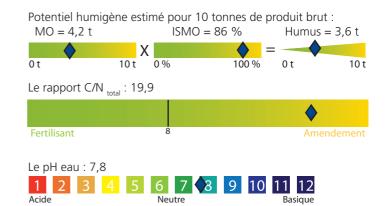
#### l'année de l'apport.

- Privilégier un épandeur équipé d'une table d'épandage ou d'un poussoir avec guillotine.
- Inertes et agents pathogènes : conformes à la NF U44-051. Teneur en inertes totaux > 20 % de MS (forte proportion de cailloux).
- Eléments traces métalliques : conformes à la NF U44-051.
- Micro-polluants organiques: conformes à la NF U44-051.

### Caractéristiques agronomiques :

La quantité de produit à apporter pour entretenir ou redresser le taux de MO de votre sol dépend du potentiel humigène du produit et non de sa teneur en MO seule.





#### 10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	101 kg/ha	4 kg/ha	46 kg/ha	111 kg/ha	94 kg/ha	860 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1ère année	5 kg/ha	4 kg/ha	25 kg/ha	83 kg/ha	94 kg/ha	860 kg/ha
Nombre d'unités <b>potentiellement disponibles les années suivantes</b>	96 kg/ha	0 kg/ha	20 kg/ha	28 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais :  $N_{total}$  : 0,05

N total: 0,05 basé sur l'analyse

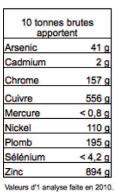
 $P_{2}O_{5}:0,55$ 

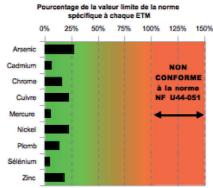
 $K_{2}O:0,75$ 

MgO, CaO: 1

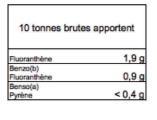
basés sur bibliographie ch.8 tome 1

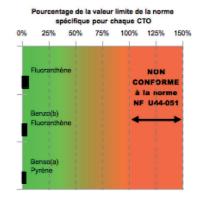
#### Eléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire





#### Micro-polluants organiques (CTO): Analyse obligatoire





Valeurs d'1 analyse faite en 2010.



### Notre exemple:

Le tableau ci-dessous ne donne qu'un exemple choisi à partir de situations fréquemment rencontrées. Les exemples de doses affichées ne sont en aucun cas des conseils universels. La dose indiquée est valable pour des conditions d'emploi précises. Veillez à adapter votre dose d'apport avec les aides aux calculs du chapitre 8 du tome I.

»La dose avec objectif «redressement» est calculée pour remonter le taux de MO de seulement 0,1 % (ou 1 ‰), compenser les pertes en humus et tenir compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose avec objectif «entretien» est calculée pour un sol dont le taux de MO est à l'optimal pour la culture et le sol considérés. La dose d'apport sert à compenser les pertes en humus et tient compte des restitutions en humus des débris végétaux, pendant 2 à 5 ans en fonction du contexte.

»La dose indiquée tient compte également des flux limites en ETM et CTO (annuels et sur 10 ans) à respecter réglementairement.

Famille Espè	Fac. No.	Objectif Exemple de dose d'apport li	Exemple de dose	Facteur	Matériel d'épandage optimal, compléments Cf chaptire 7		
	Espece		limitant la dose	Table épandage	Poussoir et guillotine		
Viticulture	Viano	Redressement avant plantation	18 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
viliculture	Vigne	Entretien / vigne en place	4 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Grandes	Blé dur	Redressement	14 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
cultures	Tournesol	Entretien	5 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Pommier	Dammiar	Redressement avant plantation	25 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pommer	Entretien/verger en place	10 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
Arboriculture	Dâchar	Redressement avant plantation	25 t/ha/5ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Pêcher	Entretien/verger en place	10 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Malan	Redressement	15 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Manafalaan	Melon	Entretien	6 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
Maraîchage	At.: -   t	Redressement	8 t/ha/2ans	-	Conseillé	Conseillé	
	Artichaut	Entretien	0 t/ha/2ans				
Prairies		Entretien	26 t/ha/3ans	-	Conseillé	Conseillé	